



**HAL**  
open science

## Postface au dossier sur La machinerie de la cité. Retour sur Le métier de citoyen de Claude Nicolet

Catherine Virlovet

### ► To cite this version:

Catherine Virlovet. Postface au dossier sur La machinerie de la cité. Retour sur Le métier de citoyen de Claude Nicolet. Cahiers du Centre Gustave Glotz, 2019, XXX, pp.283-289. hal-03539639

**HAL Id: hal-03539639**

**<https://hal.science/hal-03539639>**

Submitted on 3 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Postface.  
Catherine Virlouvét

Qu'attend-on de la rédaction d'une postface ? Je ne suis pas sûre de bien le savoir. Je ne suis pas sûre non plus d'apporter beaucoup à ce qui a déjà été écrit dans les pages précédentes. D'autres élèves de Claude Nicolet, et non des moindres, auraient sans doute été bien mieux à même de clore cet ensemble de contributions. À commencer par Jean-Michel David, auteur d'un article sur *Le Métier de Citoyen* dans le numéro des Cahiers Glotz consacré par ses élèves à Claude Nicolet, au lendemain de sa mort<sup>1</sup>, article cité à plusieurs reprises dans les papiers qui précèdent. Récemment Claudia Moatti, dans son remarquable *Res publica. Histoire romaine de la chose publique*<sup>2</sup>, a apporté pour sa part une contribution qui fera date à la réflexion sur l'expérience romaine dans la gestion de ce qu'elle préfère appeler la *chose publique*. Je me suis étonnée de ne pas trouver son livre plus souvent mentionné par les auteurs de ce cahier sur *Le Métier de Citoyen*. Sans rien enlever à l'originalité de sa démarche, je considère son intérêt pour les questions qu'elle aborde dans ces pages comme un écho aux leçons de notre commun maître.

J'ai malgré tout accepté la sollicitation de Pascal Montlahuc parce que, de longue date, j'avais moi-même caressé, avec d'autres anciens disciples de Claude Nicolet, l'idée de réunir un colloque à sa mémoire, qui aurait donné la parole aux jeunes qui ne l'ont pas ou peu connu mais ont été marqués par ses travaux, pour mesurer la dette que nous avons à son égard et le chemin parcouru à sa suite.

Le projet ne pouvait donc que me séduire, tout comme le choix du *Métier de Citoyen*, livre fondateur dans mon histoire personnelle. À l'automne 1976, lorsque j'entrais en licence (on dirait aujourd'hui en 3<sup>e</sup> année de licence) à l'université de Paris 1, le cours de Claude Nicolet portait précisément sur ce livre qui venait de paraître. L'homme tout comme l'ouvrage soulevèrent mon enthousiasme. C'est le *Métier de Citoyen* qui me fit choisir par la suite d'orienter mes recherches vers l'histoire romaine, un choix qui fut décisif pour les quarante-trois années de carrière professionnelle qui suivirent.

Je n'ai pas l'intention de tirer, dans ces quelques pages, une conclusion en bonne et due forme des contributions qui précèdent, distribuant les bons points et les satisfécits. Tous les jeunes auteurs qui se sont attelés à mesurer la postérité du *Métier de Citoyen* ont bien souligné les principales caractéristiques du livre, la manière dont il fut perçu en 1976, puis au cours de sa longue vie postérieure. Je voudrais très brièvement donner à mon tour ma vision de ce qu'a représenté et représente encore ce livre dans nos études sur les derniers siècles de la République romaine, à un moment où le renouvellement des recherches sur cette période a bousculé bien des certitudes sans apporter de réponse définitive à la difficile question de comprendre pourquoi et comment les institutions politiques romaines évoluèrent vers le principat.

*Le Métier* n'était pas un livre de recherche, et les recenseurs de l'époque ne se sont pas trompés en soulignant que l'étude n'apportait pas toujours du nouveau à notre connaissance d'ensemble des institutions républicaines. Tel n'était pas le propos de

---

<sup>1</sup> CGG 22, 2011, p. 95-104

<sup>2</sup> Moatti 2018

l'ouvrage conçu initialement comme une vie quotidienne du citoyen romain. En revanche ils n'ont pas tous compris combien la synthèse était, dans sa construction, novatrice. Cela a été très bien écrit dans les pages qui précèdent, la force du livre résidait dans sa problématique générale et dans le décentrement du regard : il s'agissait d'envisager les institutions romaines du point de vue du simple citoyen, non plus à travers l'étude des élites politiques. Claude Nicolet avait mené de front la rédaction de cet ouvrage avec le commentaire historique du livre VI de Polybe (celui qui présente précisément ce qu'on appelle la « constitution » de la République romaine) pour la CUF, et la rédaction, pour la collection Nouvelle Clio, du premier volume de *Rome et la conquête du monde méditerranéen (264-27 av. J.-C.)*, intitulé précisément *Les structures de l'Italie romaine. Le Métier* participait lui aussi à la réflexion d'ensemble de Nicolet sur le système républicain.

Il apparut bien vite à l'auteur qu'il n'entendait pas donner une vie quotidienne du citoyen romain. Il n'en avait pas le goût : peu lui importait de détailler par exemple les loisirs ou l'alimentation des Romains, ces sujets ne l'intéressaient guère ; par ailleurs il estimait que notre perte d'informations rendait impossible, sur de nombreux points, l'exposé de ce qui avait fait le quotidien des anciens Romains. L'intérêt de Claude Nicolet allait à la politique, plusieurs des contributions qui précèdent ont souligné avec justesse la nécessité, pour comprendre son œuvre d'historien de l'antiquité, de connaître son engagement aux côtés de Pierre Mendès-France, son attachement au courant radical et à la laïcité.

La vie quotidienne devint donc *Le Métier de citoyen*, un essai d'un genre particulier parce qu'en historien qu'il était, Nicolet ne se contenta pas de tracer à grands traits sa vision du système politique romain, il convoqua minutieusement toutes les sources antiques dont il disposait pour appuyer sa démonstration, si bien que le livre, publié chez Gallimard dans la prestigieuse « Bibliothèque des Histoires », est aussitôt devenu de surcroît un manuel fréquenté par tous les étudiants qui avaient à connaître de cette période. C'est cette mobilisation de toutes les sources possibles, non seulement écrites mais aussi archéologiques et iconographiques, à travers monnaies, bas-reliefs, etc., ainsi que les questions très concrètes que Claude Nicolet leur posa qui ont fait également la nouveauté du *Métier*.

Si *Le Métier* ne prétendait pas présenter les résultats d'une recherche nouvelle, il innova pourtant sur bien des points, innovations fécondes qui ouvrirent la voie à d'autres travaux dont beaucoup ont été rappelés dans les pages qui précèdent. Le souci de l'auteur de localiser précisément le déroulement de la vie civique est encore salué aujourd'hui, et F. Coarelli lui a dédié son tout récent livre sur les lieux de l'administration à Rome<sup>3</sup>. Plus généralement, l'intérêt pour le fonctionnement concret des rouages des institutions romaines était novateur et riche de développements ultérieurs, par l'auteur lui-même et par ses élèves, à travers les recherches sur ce que Nicolet appela joliment la *Mémoire perdue, à la recherche des archives oubliées, publiques et privées, de la Rome antique*<sup>4</sup>. La nouveauté des questions posées par le dernier chapitre du livre a été relevée dès sa parution ; Pascal Montlahuc montre bien comment l'approche des formes parallèles de langage politique que Nicolet tenta dans le dernier chapitre du livre constitua une étape fondatrice dans les recherches sur ce que l'auteur lui-même n'appelait pas encore « le » politique.

Mais l'apport majeur du livre, celui d'ailleurs auquel Nicolet tenait le plus, résidait dans l'interprétation d'ensemble du système politique de la période républicaine, sur

---

<sup>3</sup> Statio. *I luoghi dell'amministrazione nell'antica Roma*, Quasar, Roma, 2019

<sup>4</sup> Livre collectif, que Nicolet orchestra, édité en 1994 aux publications de la Sorbonne.

laquelle repose aujourd'hui encore nos études, en dépit des nuances apportées sur certains points, j'y reviendrai. Repartant du tableau dressé par Polybe au milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., l'auteur montrait la cohérence d'un système qui avait permis à Rome, cité antique parmi d'autres à l'origine, de conquérir le bassin méditerranéen. Ce système reposait sur la notion platonicienne d'égalité géométrique, sur la répartition, au sein d'un corps de citoyens mâles adultes, des droits et des devoirs en fonction des ressources de chacun. D'où l'importance fondamentale du recensement des citoyens, qui permettait de déterminer leur degré de participation à la vie politique de la cité, c'est-à-dire à l'armée, à la fiscalité, aux assemblées politiques.

Nicolet décrivait ainsi une république oligarchique. Cela ne signifie pas qu'il considérait, comme certains spécialistes avant lui, que la vie politique romaine se résumait à des rivalités entre aristocrates, le reste des citoyens, clients des premiers, ne participant pas au débat. Il insista au contraire sur le rôle de l'opinion publique, sur l'existence de « programmes » politiques développés par les candidats aux magistratures pour convaincre leurs concitoyens. Mais il maintint fermement l'idée que la Rome républicaine n'était pas une démocratie au sens où nous l'entendons aujourd'hui, et il faut le suivre sur ce point en dépit des tentatives faites ultérieurement pour prouver le contraire. Sur ce débat, je renvoie aux contributions des pages précédentes. Qualifier Rome de démocratie ne peut qu'entretenir la confusion, me semble-t-il. Certes, le système politique romain ne connaissait pas la notion de représentativité, ce sont donc bien tous les citoyens qui étaient censés voter les lois. Mais le fonctionnement même des assemblées minimise le rôle des simples citoyens : le sénat doit avoir approuvé le projet de loi au préalable, le comptage des voix se fait par groupes (centuries ou tribus) selon la fortune ou le domicile, il n'y a pas de place laissée au débat -hors des *contiones*, assemblées informelles dont on peine à comprendre si elles étaient de véritables moments de discussion politique ou de simples meetings partisans-, enfin le magistrat présidant l'assemblée joue un rôle déterminant car il peut l'interrompre à tout moment. Et comment parler de démocratie dans une société d'ordres comme l'était Rome, une société dans laquelle l'exercice des fonctions publiques était lié à la possession d'une fortune minimale et à l'inscription sur un registre (c'est le sens latin du mot *ordo*) spécifique ?

Au-delà de cette constatation, savoir quelle partie du peuple romain exprimait véritablement son vote dans les assemblées, quelle était la fortune minimale des citoyens de la première classe censitaire, est affaire d'interprétation des sources et de débats entre spécialistes, débat que Nicolet lui-même n'a jamais refusé. La conviction que la République romaine n'était pas une démocratie, profondément ancrée dans sa pensée, ne l'a pas empêché de souligner l'affirmation croissante du rôle du peuple dans ses assemblées, aux deux derniers siècles de la République, à travers les lois tabellaires et l'importance croissante prise par les comices tributes. Car, cela a été souligné maintes fois et l'est encore dans les pages qui précèdent, un des paradoxes du *Métier* est qu'il décrit un système en s'appuyant sur des sources antiques qui, majoritairement, datent d'une période où ce dernier dysfonctionne.

*Le Métier* fait la part belle aux sources d'époque, avec des citations nombreuses et nourries des auteurs anciens. Mais, en dehors de quelques-uns d'entre eux, dont Polybe n'est pas le moindre, les penseurs et historiens romains qu'il convoque, Cicéron en premier lieu, ont vécu à une période qui vit l'agonie de la République, pour parler comme nos manuels, et la naissance d'un nouveau régime politique, le principat. Les commentateurs du

livre, dès sa parution, n'ont pas manqué de souligner ce paradoxe. L'analyse de Nicolet repose sur le regard d'un Grec, Polybe, qui a certes vu fonctionner la cité de l'intérieur, en tant qu'otage à Rome pendant 17 ans, mais qui écrit en grec, pour des lecteurs grecs, et a donc recours à des catégories et à un vocabulaire familiers à la pensée politique grecque. Le livre fait aussi la part belle aux auteurs du dernier siècle de la République, à une époque où les penseurs romains, Cicéron en tête, dressent complaisamment le tableau d'un « âge d'or » républicain qu'ils cherchent à restaurer pour sortir de la crise des institutions qu'ils ont conscience de vivre.

Or, sur ce point, l'histoire des dernières décennies avant notre ère et l'analyse de ce qu'il est convenu d'appeler la crise de la République ont été profondément revisitées par les recherches récentes, les contributions rassemblées dans ce cahier s'en font d'ailleurs amplement l'écho. Comment *Le Métier* résiste-t-il à cette « révolution » et, d'abord, en quoi consiste-t-elle ?

Le diagnostic classique des causes de la crise de la République pourrait être grossièrement posé en ces termes : les conquêtes territoriales en expansion, sur des fronts de plus en plus éloignés de l'Italie, avaient conduit à une crise des structures sociales. Les riches s'enrichissaient toujours davantage, l'afflux d'esclaves modifiait les structures d'exploitation de la terre, on voyait se multiplier de grands domaines de type latifundiaire, confiés à une main œuvre servile. La classe moyenne des citoyens-paysans en souffrit. Les petites et moyennes propriétés furent fragilisées par le départ de leurs propriétaires et/ou exploitants pour des campagnes militaires de plus en plus longues. Leurs terres n'étaient plus cultivées ou l'étaient moins car leurs bras manquaient, et ils étaient forcés de s'endetter pour les remettre en état lorsqu'ils rentraient en Italie. Cet endettement les conduisit peu à peu à les vendre aux plus riches et à venir grossir la plèbe des miséreux dans les cités, à commencer par Rome, qui connut alors une forte augmentation de sa population. En retour, l'armée manquait de bras car l'appauvrissement de la classe moyenne faisait fondre le nombre de citoyens présentant un niveau de ressources suffisant pour être mobilisés. À la fin du II<sup>e</sup> siècle, Marius prit acte de cette situation en enrôlant des citoyens volontaires même s'ils n'avaient pas le niveau de fortune requis, créant à terme une armée de professionnels vivant de la guerre, attachés à leur chef plus qu'à leur cité.

C'est sur ces bases, objet de consensus parmi les spécialistes jusqu'à la fin des années 1970, que Nicolet écrit *Le Métier*. Certes, il présentait la transformation de l'armée au dernier siècle de la République de manière beaucoup plus nuancée que nombre de ses contemporains, mais il partageait pleinement l'analyse de la crise des structures agraires qu'aurait alors traversée l'Italie.

À partir des années 1980, un courant historiographique, actif surtout en Italie, autour d'Elio Lo Cascio<sup>5</sup>, a fortement redimensionné les transformations qu'aurait subies les structures agraires et la société romaine au cours des deux derniers siècles avant notre ère. Dans les campagnes le « modèle » de la grande exploitation à base de main d'œuvre servile, présent sans doute dans certaines parties de l'Étrurie (les découvertes archéologiques en témoignent) ou en Sicile, n'aurait pas supprimé le travail des hommes libres et la petite et moyenne propriété aurait subsisté, même si sa part se serait réduite. La proportion

---

<sup>5</sup> Cf. entre autres *Crescita e declino. Studi di storia dell'economia romana*, Rome, L'Erma, 2009, qui rassemble les articles essentiels d'E. Lo Cascio sur ce sujet depuis le début des années 1980 ; *Agricoltura e scambi nell'Italia tardo-repubblicana*, J. Carlsen, E. Lo Cascio (éd.), Bari, 2009 ; Mattia Balbo, *Riformare la Res publica. Retrotterra sociale e significato politico del tribunato di Tiberio Graccho*, Bari, Edipuglia, 2013.

d'esclaves au sein de la population italienne serait d'ailleurs moins importante qu'on ne le pensait et représenterait à peu près un quart plutôt qu'un tiers du peuplement de la péninsule, avec une population libre ne subissant pas de crise démographique comme on le croyait, mais au contraire en croissance. Les difficultés des dernières décennies de la République seraient donc liées davantage à un relatif surpeuplement de l'Italie, qui aurait pu atteindre les 12 millions d'habitants en tout au début du principat dans les projections les plus optimistes (alors que le schéma admis auparavant lui en prêtait 7).

Plus récemment, différentes études, entre autres en France celles de François Cadiou<sup>6</sup>, ont remis en cause l'idée d'une crise de recrutement de l'armée citoyenne et d'une professionnalisation des soldats à la suite de la prétendue réforme du recrutement par Marius. Le service aux armées n'aurait pas en fait le caractère continu, sur des dizaines d'années, qu'on lui prêtait, les soldats seraient restés jusqu'au bout au service de Rome plus que de leur général.

Mais alors, si le soldat-citoyen-paysan, pivot des institutions républicaines, est toujours bien présent dans les dernières décennies de la République, comment expliquer la crise ? On peut certes arguer que Cicéron, ses contemporains, et les historiens qui, plus tard, se sont fondés sur leurs témoignages, ont embelli le passé et noirci leur présent, les faits sont là : la violence s'installe en politique, les guerres civiles ensanglantent l'Italie, les rouages de la République sont grippés.

Depuis l'Antiquité même, l'épisode gracchien est considéré comme l'élément déclencheur des changements<sup>7</sup>. Comment comprendre les projet réformateurs de Tiberius ? Dans les interprétations récentes<sup>8</sup>, l'appauvrissement de la classe moyenne – et plus encore la crainte que celui-ci ne s'accroisse – reste un facteur d'importance, même s'il est attribué désormais davantage au relatif surpeuplement de l'Italie et à la compétition sur les terres auquel il aboutit. Cette analyse aurait été celle de Tiberius, jointe à une autre crainte, celle que la qualité de l'armée romaine n'en pâtisse. Dans les années 130, il avait participé au difficile siège de Numance, avait vu de près les difficultés de la guerre contre les Celtibères. Il avait sans doute été marqué, dans ces mêmes années, par les difficultés des Romains à venir à bout de la révolte des esclaves des grands domaines de Sicile connue sous le nom de première guerre servile.

Pourquoi la majorité de l'élite sénatoriale s'opposa-t-elle de manière aussi extrême, ouvrant la porte à un siècle de violences politiques, à une loi agraire qui n'était pas la première ? Une telle opposition serait due davantage aux modalités pour faire passer cette loi qu'à son contenu. L'échec de la *rogatio agraria* de C. Laelius, en 145, faisait craindre à Tiberius que son projet ne subisse le même sort. Il soumit au peuple la déposition du tribun Octavius qui mettait son veto au projet, proposa d'employer le trésor de Pergame à la

---

<sup>6</sup> *Hibera in terra miles. Les armées romaines et la conquête de l'Hispanie sous la République (218-45 av. J.-C.)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2008 ; « Le service militaire et son impact sur la société à la fin de l'époque républicaine : un état des recherches récentes », *Cahiers Glotz XX*, 2009, p. 75-88 ; *L'armée imaginaire*, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

<sup>7</sup> Les Gracques occupèrent une place centrale aussi dans l'analyse de Nicolet sur la fin de la République. Il leur consacra un petit volume en 1967 (*Les Gracques. Crise agraire et révolution à Rome* (collection Archives) Paris, Julliard), et en fit, après la publication du métier, le thème de son séminaire à l'EPHE aux débuts des années 1980, qui aboutit, sous sa direction, à un volume collectif sur la pensée politique du plus jeune, C. Nicolet (éd.), *Demokratia et Aristokratia. À propos de Caius Gracchus, mots grecs et réalités romaines*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1983

<sup>8</sup> M. Balbo, op. cit., p. 117-119.

réalisation de la réforme agraire, et tenta de se faire réélire tribun pour une seconde année consécutive, provoquant l'émeute qui lui coûta la vie. Qu'un tribun de la plèbe pût décider ce qu'il convenait de faire en matière de politique extérieure – puisque le trésor de Pergame provenait du legs que le roi Attale avait fait de son royaume à Rome cette année-là –, empiétant sur les prérogatives traditionnelles du sénat, qu'il puisse faire destituer par une assemblée populaire un autre tribun de la plèbe en invoquant la souveraineté populaire, étaient des innovations dans le fonctionnement des institutions républicaines. Là où C. Nicolet y voyait essentiellement la marque de l'influence des idées grecques dans la formation des Gracques, on estime aujourd'hui, sans nier la place jouée par la Grèce dans leur éducation, que ces innovations devaient beaucoup aux jurisconsultes et hommes politiques de leur entourage, tels Publius Mucius Scaevola et Publius Licinius Crassus Mucianus et aux transformations de la pensée juridique romaine à cette époque.

Quoiqu'il en soit, ces innovations furent violemment rejetées par une majorité de sénateurs, qui en vinrent à des mesures extrêmes et en partie sans précédent : une émeute, provoquée par les opposants à Tiberius au moment des élections des tribuns pour 132, coûta la vie à ce dernier ainsi qu'à trois cents de ses partisans, selon Plutarque ; en 121, le sénatus-consulte ultime, innovation dans l'histoire des institutions romaines, fut voté contre Caius Gracchus et les siens, rendant licite leur mise à mort sans jugement. Ainsi s'introduisait une fracture durable au sein de la cité, qui ensanglanta le siècle suivant jusqu'au rétablissement de la paix civile par Octave-Auguste. Dans le récent livre que j'ai évoqué au début de cette postface, Claudia Moatti donne une nouvelle lecture de ce qui se joue derrière l'épisode gracchien. Résumée à grands traits, sa thèse est la suivante : jusqu'au tournant de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., la *Res publica* avait été structurée par le conflit que la communauté des citoyens tolérait parfaitement, cherchant à chaque fois à le résoudre et à le dépasser. Ce qui se manifestait dans l'opposition contre les Gracques et la violence avec laquelle elle s'exprima, était, de la part d'une majorité de sénateurs, le refus du conflit au nom d'une *Res publica* devenue une entité politique au-dessus des citoyens et qui ne pouvait être que consensuelle. C'est cette République et le regret d'un âge d'or, largement fantasmé, où aurait régné le consensus, qui traversent l'œuvre de Cicéron au siècle suivant. Resterait à mieux comprendre pourquoi la classe politique romaine aurait refusé le conflit à partir de cette époque. L'ampleur des conquêtes territoriales pourrait expliquer ce rejet de la part d'une élite désormais habituée à s'imposer sur l'ensemble du bassin méditerranéen.

En somme, on en revient malgré tout aux bouleversements entraînés par la conquête d'un aussi vaste empire territorial pour expliquer les changements politiques qui aboutirent au principat. Mais ces nouvelles analyses de la crise de la République rendent-elles pour autant *Le Métier* obsolète ? Il n'en est rien, l'ensemble des contributions réunies ici le montre bien. Le livre de Claude Nicolet reste, 43 ans après sa sortie, une des meilleures analyses du principe fondamental d'organisation sociale de Rome qu'est l'égalité géométrique. La place primordiale donnée aux sources, rendues accessibles par le souci de les présenter et, le cas échéant, de les traduire, l'écriture claire et passionnée me paraissent, aujourd'hui comme hier, toujours susceptibles de susciter l'intérêt des jeunes générations de futurs historiens.

